

Programme de travail (établi le 10 mai 2007)

Le GIS Réseau national des MSH se fixe comme objectifs de travail pour le deuxième semestre de l'année 2007 :

- de mener plusieurs **actions utiles à la coordination du réseau** qui consistent à :
 - procéder à un bilan critique des principales actions inter MSH conduites dans le cadre du système de financement par les ACI, actions qui - pour la plupart - arrivent actuellement à leur terme.
 - poursuivre et achever le travail de recensement des thématiques transversales dont le réseau est porteur (travail engagé au premier semestre 2006 et qui s'accompagne de l'identification des enseignants-chercheurs et chercheurs concernés).
 - inciter, accompagner et promouvoir des projets inter MSH, notamment dans le cadre des appels à projets de l'ANR et du 7^o PCRD.
 - concevoir et mettre en place une démarche éditoriale du réseau qui valorise les meilleures initiatives des MSH dans le domaine de la recherche interdisciplinaire impliquant plusieurs MSH, notamment par la création d'un label « Réseau des MSH » et par un système de soutien à certaines publications dans le cadre d'une réflexion globale sur les possibilités de mutualisation de structures existantes.
 - impliquer fortement - en concertation avec le département SHS du CNRS, le département SHS de la DGRI et la sous direction des Bibliothèques et de l'information de la DGRES - le réseau des documentalistes dans l'évolution actuelle des dispositifs documentaires (cf. notamment le TGE ADONIS ou PERSEE).

- d'agir pour le développement de la **présence des MSH au niveau international** :
 - par une incitation, un accompagnement et une promotion de projets inter MSH dans le cadre du 7^o PCRD.
 - par la recherche active de partenariats avec les pays des grands ensembles cités plus haut (Chine, Inde, Amériques et anciens pays de l'est) en utilisant prioritairement les dispositifs existants (cf. dispositifs gérés par la FMSH et par le MAE).
 - par la poursuite d'initiatives telles que le projet de colloque sur les territoires qui doit avoir lieu à Luxembourg les 20 et 21 septembre 2007.

- d'assurer le **bon fonctionnement des instances du réseau**, ce qui implique :
 - d'aider le Conseil Scientifique à jouer tout son rôle, notamment en accompagnant le suivi des MSH mais aussi en promouvant ses avis et son expertise en matière d'évaluation des activités interdisciplinaires SHS dans un contexte où l'évaluation institutionnelle de la recherche reste fortement disciplinaire.
 - de mettre en place avec la CPU (cf. commission recherche) des réunions régulières de concertation comme cela est déjà le cas avec la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère et le CNRS.
 - de concrétiser l'engagement des universités de tutelle à apporter une contribution financière à l'activité du réseau par la mise en place d'un système de cotisations.

- de poursuivre et réaliser plusieurs chantiers relatifs à la **communication** du réseau. Il s'agit particulièrement de :
 - mener à son terme la rénovation et la refonte du site Internet du réseau afin que celui-ci devienne un véritable outil au service de la structuration du réseau.
 - poursuivre la réalisation de documents promotionnels dont le réseau a besoin pour mieux se faire connaître, notamment au niveau international (il s'agit essentiellement d'une plaquette bilingue et d'affiches).
 - concevoir une exposition et une animation (action de culture scientifique « légère » sur un thème à définir) qui puisse être présentée dans le cadre du village des sciences 2007 à Paris et éventuellement itinérer par la suite dans les MSH qui le souhaiteraient.
 - éditer un catalogue commun des productions déjà réalisés par les MSH ayant pour vocation la diffusion de la culture scientifique (expositions, CD Roms, DVD, ouvrages, animations, etc.) afin de permettre à ces productions de circuler à l'intérieur du réseau et de toucher ainsi le public le plus large possible.

- de poursuivre et **concrétiser l'exploration de certains partenariats** qui ont déjà fait l'objet de premières réflexions et démarches (association Bernard Grégory, fondation d'entreprise RTE, ministère de l'équipement, revue *Sciences Humaines*, etc.).